

pour 1947-1948, à 32 p. 100. Voici le pourcentage des produits écoulés (pourcentage de l'année précédente entre parenthèses): laitages, 22·6 (21·7); bétail, 18·5 (18·2); volaille et œufs, 18·6 (16·6); laine, 68·1 (72·9); céréales, 56·2 (51·5); fruits et légumes, 27·4 (32·1); produits de l'érable, 25·1 (11·7); tabac, 99·0 (87·3); miel, 6·0 (11·4).

Toutes les provinces, sauf la Nouvelle-Écosse, l'Ontario et l'Alberta, déclarent une augmentation des ventes de produits agricoles. En Nouvelle-Écosse, les ventes diminuent de plus d'un million de dollars, par suite de la réduction de la récolte de pommes et de la baisse des prix de ce fruit. La diminution des ventes en Ontario découle de ce que les rapports sont moins complets cette année que l'année précédente. Les rapports plus précis venus de l'Alberta valent à cette province des chiffres moins élevés parce que la valeur des ventes de certains produits était surestimée les années précédentes. Le Nouveau-Brunswick déclare un chiffre presque deux fois plus élevé qu'en 1947 par suite de l'augmentation du nombre de sociétés qui font rapport, du renchérissement des laitages et du nombre et du prix plus élevés des porcs vendus par les coopératives. Une nouvelle coopérative de graines de semence faisant un bon chiffre d'affaires a fonctionné pour la première fois en 1947-1948.

Ventes de marchandises.—La valeur déclarée des ventes de fournitures et marchandises achetées par les coopératives pour leurs membres et clients s'élève à \$157,874,045 en 1947-1948, contre \$127,001,488 en 1946-1947, augmentation de près de 24 p. 100. Le gain le plus marqué est celui des coopératives qui s'occupent de denrées alimentaires, de vêtement, d'ameublement ménager et de produits pétroliers. Les ventes des coopératives de machinerie agricole font plus que tripler. Les engrais et la provende, qui forment le groupe le plus important quant à la quantité, accusent une augmentation d'environ 25 p. 100.

Toutes les provinces participent à l'augmentation générale des ventes de marchandises; le Québec déclare une hausse d'environ 15 millions de dollars, hausse qui résulte des rapports plus complets venus de cette province, où plus de 100 coopératives d'achat ont fait rapport pour la première fois.

Commerce de gros.—Toutes les provinces, sauf l'Île du Prince-Édouard, comptent maintenant une maison de gros régionale ou provinciale qui fournit aux coopératives locales les articles nécessaires à la ferme et les denrées de consommation. Ces maisons de gros, qui forment une fédération de coopératives locales, sont elles-mêmes fédérées en l'*Interprovincial Co-operatives, Limited*. En outre, sept sont des agences régionales membres de la *National Co-operatives, Limited*, des États-Unis, dont elles se procurent des denrées durables de consommation et de production, comme les lessiveuses, radios, réfrigérateurs, trayeuses mécaniques, outillage pour clôtures électriques, batteries, pneumatiques de tracteur et d'automobile et autres accessoires automoteurs. Par l'intermédiaire de l'*Interprovincial Co-operatives, Limited*, les maisons de gros provinciales peuvent obtenir des denrées de la marque "Co-Op", comme le saumon, les confitures, la farine, et certains autres articles comme la ficelle, les matériaux de toiture, etc.

Dix maisons de gros coopératives font rapport pour l'année 1947-1948. Elles comptent 1,650 associations membres et déclarent un actif global de \$17,395,214. La valeur des installations, moins l'affectation pour dépréciation, s'établit à \$3,941,515 et la part des membres atteint \$7,683,100. Le passif envers les membres n'est que de \$1,600,000, en comparaison d'un passif de \$9,712,114 envers le public.